



LA DÉCADE

LA LETTRE DU CERCLE JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

janvier 2018

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

janvier 2018

Les lois économiques, les connaître, les respecter.



Le 16 mars 1831, Jean-Baptiste Say est nommé professeur au Collège de France qui crée à cette occasion la première chaire d'Économie politique. Quelques fragments de son discours d'ouverture pour nous rappeler que pour être bien comprise, l'économie exige de la discipline et que pour être bien conduite elle exige de la vertu. Et un écho à notre rubrique économique du mois : l'économie est-elle une science ?

« Une société politique, une nation, est une réunion de familles liées par des intérêts communs, par des convenances géographiques, par les mêmes lois. Dans le mot de lois, il faut comprendre toutes les obligations, même celles qui ne sont imposées que par l'usage, auxquelles on est à quelque titre que ce soit, dans la nécessité de se soumettre. De ces lois les unes sont imposées par la nature des choses, les autres par une législation positive.

Les lois politiques sont celles qui règlent les obligations réciproques des citoyens et du gouvernement ; les lois civiles qui déterminent les obligations des citoyens entre eux ; les lois économiques qui font connaître les conditions naturelles ou de convention, au moyen desquelles nous pouvons jouir des biens dont l'homme fait usage ; et d'où dépendent l'entretien, la continuation, le bien-être des familles et de la société. Toutes ces lois peuvent être l'objet

*d'études spéciales, qui en rendent la connaissance plus parfaite, plus complète.
Les lois économiques sont souvent tout à la fois naturelles ou positives et conventionnelles.
La science a soin d'avertir sous quels rapports elles participent de l'une ou de l'autre nature.*

Les biens que l'on peut aussi appeler nos richesses, nous sont soit donnés par la nature, comme nos facultés naturelles, la santé, la lumière du soleil ; soit par les efforts que nous sommes obligés de faire pour les obtenir, efforts qui constituent la production.

Cette production a pour principe, pour fondement essentiel, un travail dirigé par l'intelligence, que nous avons nommé industrie. L'intelligence et le travail ne suffisent pas pour que l'homme obtienne les biens qui contribuent à son existence et à celle de la société. Des instruments sont indispensables pour l'exercice de l'industrie. Ces instruments consistent soit en des capitaux, qui sont de création humaine, soit en des instruments donnés par la nature.

À qui sommes-nous redevables de nos facultés industrielles ? En partie à la magnificence de la nature, qui nous a donné une certaine intelligence, des organes, des yeux, des doigts, une force musculaire, etc. et en partie à nous-mêmes qui avons acquis par nos soins, par nos efforts, le talent, l'art d'employer avec succès nos facultés naturelles. (...)

L'Économie politique a pour objet de faire bien comprendre ce mouvement (la production) et de tirer parti de cette connaissance pour qu'il s'exécute avec le plus d'avantages qu'il est possible et le moins de sacrifices qu'il se peut ; à diminuer la somme des maux et augmenter celle des biens.

Pour parvenir à ce double résultat, on ne fait plus comme dans les siècles précédents, des systèmes, des plans, des projets. On étudie par l'analyse, par l'observation, par l'expérience, ce que sont les choses, leur nature, leurs causes et leurs résultats et par ce moyen on découvre quels sont les maux que l'on peut diminuer, quels sont les biens que l'on peut augmenter. C'est là ce qui constitue l'Économie politique moderne. C'est là ce qui en fait une science, car l'analyse, l'expérience, la connaissance de la nature des choses, de la manière dont elles se comportent, peuvent être l'objet d'une étude ; et il faudrait être insensé pour ne pas voir ce que cette étude a pour nous d'important, de méconnaître l'influence qu'elle doit avoir sur le sort de tous.

(...) Il faut se pénétrer des causes qui font le déclin ou la prospérité des États : on est confus de voir que la science qui nous occupe, ne soit plus généralement cultivée, et qu'on soit exposé chaque jour à entendre un langage qui suppose l'ignorance de ses premiers éléments, même dans les lieux où se préparent et s'exécutent les mesures qui ont pour but le plus grand bien du pays.

Les gens qui ont à cœur le bien et la prospérité de leur pays sentent enfin la nécessité de favoriser les progrès de l'Économie politique véritable ; de celle qui, dégagée de tout esprit de système, ne se fonde que sur des faits incontestables et des raisonnements rigoureux.

Ainsi par exemple, lorsqu'on est habile, non seulement on proportionne les dépenses publiques à l'avantage qui doit en résulter pour le public qui en fait les frais, mais on économise tout développement inutile de puissance ; parce que toute puissance employée inutilement est tout au moins une perte de forces, de moyens, et de plus une perte morale. »

Analyse économique

janvier 2018

L'économie est-elle une science ?

Il est parfois de bon ton de considérer que l'économie ne doit pas être examinée comme une science, car elle est en fait le produit de rapports politiques qui témoignent de la domination de facteurs ou de groupes humains sur d'autres. Il est donc possible d'être un économiste « atterré », de donner des anti-leçons d'économie (Bernard Maris, assassiné il y a trois ans à Charlie, certainement pas pour ses opinions économiques aussi erronées puissent-elles être), ce qui n'est pas nouveau puisque « l'antiéconomique » de Jacques Attali remonte à 1980. Bien souvent en se drapant de morale, ces thèses contestent le caractère scientifique de l'étude économique.

Il est vrai qu'avec les traitements statistiques que permettent les ordinateurs depuis plus de cinquante ans, l'économie comme d'autres sciences sociales, donne une place apparemment très importante au « calculus » qui peut lui donner l'apparence d'une science physique ou mathématique, donc d'une science exacte, ce qui nourrit la contestation de certains qui lui reprochent de légitimer un sujet politique sous la fausse couverture d'un savoir scientifique. Ce qui justifie le programme d'autres (souvent les mêmes) de sortir du capitalisme et de s'affranchir des règles qui ont permis le développement de la prospérité, sur la base des effets toxiques de celui-là.

Mais là n'est pas l'important, car une science ne se définit pas par son intensité en « calculus ». La science économique telle que la conçoit Jean-Baptiste Say et telle qu'elle doit être comprise selon lui, est bien un ensemble de connaissances, caractérisées par un objet et une méthode déterminés, et fondées sur des relations objectives et vérifiables. L'intention scientifique se vérifie bien : connaître pour comprendre afin de prévoir et d'agir en conséquence.

Selon Karl Popper (1902-1994), la science n'est pas une accumulation de vérités, mais un ensemble de propositions qui n'ont pas été démenties. Évidemment, ces propositions pour pouvoir être démenties doivent résulter de connaissances et de raisonnements qui pourront s'opposer à d'autres et ne pas être seulement des affirmations de nature métaphysique ou idéologique (la logique d'une seule idée, selon Hannah Arendt).

Par rapport à d'autres sciences, il est vrai que l'expérimentation est impossible pour l'économiste, ce qui peut expliquer le goût et le développement excessif de la modélisation. Pour autant, en l'absence d'expérimentation par le scientifique lui-même, la connaissance et l'analyse des comportements économiques des agents et surtout des politiques économiques sont riches d'enseignements : l'effet sur les ménages de leur surendettement ou des politiques « bolivariennes » du Venezuela viennent bien confirmer certaines règles économiques de base.

Également on pourrait reprocher à cette science son caractère faiblement prédictif : au top du cycle économique de 2007 aucun économiste n'a prévu ni annoncé la récession de 2008-2009, pourtant la plus forte depuis la Seconde Guerre mondiale. Fait-on le procès de la géologie et des géologues qui sont incapables de prévoir les tremblements de terre ? Non, car une science ne se réduit pas à son

pouvoir prédictif général. La zoologie, par exemple, n'en est guère dotée. Comme l'économie permet d'annoncer la faillite si la production de cash-flow est insuffisante pour rembourser les dettes. Mais elle ne prévoit pas à quel moment les créanciers vont cesser de faire confiance et provoquer la crise de liquidité du débiteur. Pour autant, le comportement des créanciers mérite un examen, car leur comportement répond à des règles économiques, mais aussi psychologiques.

Trop de calculs, pas assez de justes prévisions ne doivent pas conduire à cesser d'en faire ni par ce prétexte à ignorer les lois qui fondent l'économie et qui doivent être bien enseignées. Malgré leur faible capacité à l'expérimentation elles s'apparentent davantage à la physique, et ne se réduisent pas à la statistique, mais ne sauraient s'en passer pour autant.

Reçu 10/10

janvier 2018

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)

Micro capitalisme. Francois-Xavier Oliveau, PUF 2017



S'agit-il d'une loi économique ? Bien souvent lorsqu'un livre est prêté, le bénéficiaire dit rarement merci. Pour être échangés ainsi sans autre formalisme, et alors fâchés ou vexés, bien souvent les livres prêtés ne reviennent pas... Pour partager les idées, mieux vaut donc les offrir. Merci donc à l'entrepreneur qui m'a offert le 10/10 du mois !

Voilà donc un petit paradoxe par rapport aux idées touffues, parfois un peu égarées, de l'ouvrage de François-Xavier Oliveau qui ne manque pourtant pas d'éclairages puissants sur les évolutions de l'économie moderne. En particulier sur celle qui conduit à une accélération de la rotation du capital des ménages par le développement du microcapitalisme. Chaque propriétaire d'un actif (voiture, maison, appareils domestiques, etc.) est capable de le valoriser en en vendant l'usage à un consommateur qui du coup conserve des capacités de financement pour d'autres usages ou qui peut jouir d'un service dont il était privé : Blablacar, Airbnb et ces centaines de sites de partages payants que permet Internet, sont en fait un outil d'élargissement de la prospérité par l'usage et non de réduction de celle-ci par contraction de la production. Airbnb ne condamne pas les hôtels, il permet une multiplication des voyages et de nuitées.

À partir de ces analyses sur la transformation de notre économie par la reprise de l'individualisme de la production (qui prévalait avant la révolution industrielle), l'auteur suggère de repenser notre modèle d'organisation sociale, avant que celle-ci ne craque sous les effets de cette évolution que toutes les forces de réactions ne pourront empêcher.

Collé 0/10

janvier 2018

*« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)*

Dépenses publiques en France : toujours trop grosses, trop grasses...

Rappelons que les dépenses publiques sont les dépenses de l'État, de la sécurité sociale (retraites, maladie, chômage, etc.), des collectivités territoriales et des administrations et organismes qui leur sont rattachés. Elles se ventilent en dépenses de fonctionnement (salaires et retraites des agents publics pour le principal), dépenses de redistribution (prestations, subventions) et dépenses d'investissement (équipements, infrastructures, armements).

La France est championne du monde, puisque ces dépenses représentent 57% de la production nationale. Elles viennent donc peser sur la production et la consommation pour être financées-insuffisamment puisqu'elles génèrent des déficits qui pèseront sur les générations futures qui n'en jouiront pas au regard de la très faible part des dépenses d'investissement dans le total. On sait par ailleurs que l'efficacité de ces dépenses est très inférieure à celle de la dépense privée (productivité médiocre de la fonction publique, effet redistributif faible de certaines mesures, etc.). En conséquence, cet excès de dépenses publiques nuit à la productivité du secteur privé (financement par la production et pas assez par la consommation, ce qui entretient notre déficit extérieur), et donc à notre compétitivité et à la liberté des agents économiques dans l'allocation de leurs revenus. Il est donc nécessaire de reconsidérer fondamentalement le montant et la légitimité de ces dépenses. On a fait grand cas de la baisse de 5 euros des APL, aides aux logements qui bénéficient à tous les étudiants (étrangers comme français, sans aucune condition de ressources) qui conduisent en fait à une inflation des loyers.

Eh bien nos dépenses publiques progresseront encore de 0,6% en volume 2018 et donc sans doute autour de 3% au total... Il est indispensable de revoir l'utilité et le coût de certaines interventions publiques, de reconsidérer sans tabous ce qui doit être fait par l'État ou ses démembrés plutôt que par des acteurs privés. On est donc loin du but et la direction n'est même pas prise alors que la bonne conjoncture se prête justement à l'exercice, qui bien sûr ne peut se faire en période de ralentissement ou de récession.

Parole d'entrepreneur

janvier 2018 (déjà publié en octobre 2014)

**Frédéric JUMENTIER,
Président du groupe FINDIS**

Avec un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros, le groupe FINDIS est le n°1 français de la distribution de produits d'électroménager, image & son à destination des magasins de proximité indépendants.

C'est en 2007, avec l'équipe de direction et des partenaires financiers, que Frédéric Jumentier a racheté le groupe qui a crû tous les ans depuis.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

J'ai travaillé 15 ans dans de grands groupes, avec des responsabilités de plus en plus importantes. J'y ai beaucoup appris, beaucoup vécu, j'y ai connu de grandes réussites et autant de satisfactions. Et puis un jour j'ai investi tout mon patrimoine dans une PME en divisant mon salaire par 3, mon prestige social par 10, la taille de mes équipes par 100...

Évidemment, ce n'était pas un coup de tête, mais le résultat d'un long processus de maturation. En faisant ce choix, j'allais chercher 3 choses : la capacité directe, personnelle, à développer une entreprise ; une certaine forme de liberté ; enfin l'envie d'entraîner un groupe de personnes autour de moi dans ce même esprit entrepreneurial. Avec 7 ans de recul, je peux dire que j'ai effectivement trouvé ce que je cherchais.

L'impact personnel, la capacité à agir, l'entrepreneur que je suis en fait son carburant au quotidien. Dans un grand groupe, le leader, aussi talentueux soit-il, a une influence somme toute limitée sur le destin de son entreprise, il faut bien le reconnaître... (même si peu d'entre eux l'admettront).

L'entrepreneur, en première ligne même quand il agit en équipe, voit sans ambiguïté possible le résultat de ses actions. Pouvoir agir ainsi directement sur le cours de l'entreprise est parfois cruel – quand on échoue, ça se voit, on sait d'où ça vient... -, mais aussi très excitant dans la réussite.

Je suis allé chercher également une certaine forme de liberté d'action, d'indépendance : cette liberté – et la responsabilité qui va avec – s'avère réelle sur les décisions importantes, structurantes pour l'entreprise ; en revanche la liberté de manœuvre au quotidien est toute relative, car les contraintes vitales d'une PME sont encore plus prégnantes que dans un groupe...

Enfin, le dernier Graal de mon expérience d'entrepreneur, c'est la liberté de construire vraiment une équipe qui partage les mêmes envies, les mêmes valeurs, le même projet. Jusqu'à une taille d'équipe d'environ 500 à 1000 personnes, il est possible d'avoir une relation personnelle

directe avec chacun, ça change tout, beaucoup d'obstacles disparaissent. Il y a beaucoup plus d'énergie, et l'énergie est cohérente. Quand les individus partagent le même projet, l'énergie est juste formidable. Au-delà de cette taille, ou avec des groupes moins cohérents, il faut des relais, des systèmes, la relation commence à se désincarner, l'énergie commence à se dissiper en frottements internes...

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Sauf exception, le chef d'entreprise qui entreprend seul s'arrête vite. Rien de plus fort qu'une équipe qui entreprend avec lui, dans le même sens.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

La définition financière de la création de valeur, c'est offrir aux investisseurs un rendement supérieur à la moyenne, vu le profil de risque. Je pense qu'on peut étendre cette définition à tous les domaines : on crée de la valeur quand on fait mieux que l'ordinaire. On crée de la valeur quand on offre à ses équipes des jobs plus intéressants, à ses clients un service distinctif et innovant, à ses fournisseurs une meilleure valorisation de leurs produits...

Dans le monde ultra-concurrentiel de la distribution de produits électroniques et électroménagers qui est le mien, où les prix de vente baissent en permanence, où les marges s'érodent chaque année, le modèle « low-cost » peut constituer une voie : être toujours plus efficace, plus « lean », chasser le superflu, n'offrir aux clients que l'essentiel de la fonction ou du produit pour proposer le prix le plus bas. Une télé écran plat basique, posée dans son carton sur le sol d'un entrepôt, sans vendeur, sans conseil, sans service de livraison, avec un SAV spartiate. Dans un autre domaine, un billet d'avion non échangeable, vendu uniquement sur Internet, au départ d'un aéroport éloigné, sans sièges préassignés, où le surpoids de la brosse à dents est taxé.

Ce modèle peut être bénéfique s'il force un marché endormi (oligopolistique par exemple ?) à se réinventer, et à inciter les acteurs à retrouver de vraies sources de création de valeur pour se différencier du low cost, en lieu et place de leurs inefficacités internes antérieures.

Mais le modèle est mortifère s'il devient la seule voie. Il devient destructeur de valeur du côté des clients, car c'est une approche de repli, d'anti-innovation, qui omet d'inventer des services nouveaux pour lesquels les clients seraient prêts à payer, et les installe dans une pure recherche du prix. C'est une spirale destructrice côté entreprises qui laisse le dernier compétiteur exsangue...

Chez Findis nous avons choisi le modèle de création de valeur à travers la crise de consommation qui affecte nos marchés depuis 6 ans. La progression continue de nos résultats et nos gains de part de marché montrent que c'est une voie possible.

Nos clients sont des magasins de proximité indépendants, à qui nous livrons une très large gamme de produits électroniques et électroménagers de grandes marques. À côté de notre métier « historique » de grossiste, qui vend au meilleur prix, avec la meilleure efficacité, avec une logistique impeccable, nous proposons à nos clients les outils marketing de leur

développement : leur site de e-commerce clé en main, des outils de base de données clients, une communication digitale personnalisée, leur référencement gratuit et payant sur Internet, des outils de campagne SMS, des partenariats de visibilité...

En développant ces métiers d'agence média très ciblée – qui ne sont pas notre métier de base, mais qu'aucune agence ne peut faire de façon aussi pertinente et customisée que nous –, nous enrichissons notre offre tout en aidant nos clients à basculer vers le modèle de distribution « multicanal » qui garantit leur pérennité.

Nous aidons les magasins de proximité, champions en service / conseil / SAV, à préserver leur valeur ajoutée face à la vague low cost du e-commerce « pure player ».

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Je propose 3 mesures emblématiques, selon un degré croissant de difficulté de mise en œuvre chez nous.

• Mettre l'entreprise dans l'école

Les citoyens français, tout autant que notre classe politique, sont dans une grande ignorance des mécanismes et du rôle de l'entreprise dans la société.

Moins du tiers de nos députés ont déjà travaillé, une fois dans leur vie, en entreprise : voilà qui éclaire, si nécessaire, l'absurdité de nombreuses lois, largement destructrices de valeur.

La très grande majorité de nos concitoyens vit encore, faute de pédagogie sur le sujet, dans une représentation marxiste de l'économie : riches contre pauvres, salariés contre patrons.

Cette ignorance, malheureusement, fait le lit de toutes les démagogues et de tous les poujadismes, qui y trouvent un électorat facile.

« Augmenter le SMIC crée du chômage » : combien de nos concitoyens le comprennent, combien d'hommes politiques le disent ? Cette vérité devrait n'être ni de gauche ni de droite...

Nous avons racheté il y a 3 ans un de nos concurrents au bord de la faillite. Nous l'avons racheté avant qu'il ne dépose le bilan, nous chargeant de toutes ses dettes fiscales, sociales, fournisseur, que nous avons honorées. Nous avons également repris tout l'effectif, nous mettant nous-mêmes en situation à risque. Findis était le sauveur.

J'ai ensuite réorganisé l'entreprise rachetée pour la rendre viable, en procédant notamment à des licenciements nécessaires pour sauver par ailleurs des dizaines d'emplois. Je suis alors devenu le patron sans foi ni loi, aux yeux de certains salariés, des syndicats, de la presse régionale et de certains élus locaux.

Comment changer cela ?

Par la pédagogie.

Mettons l'entreprise et l'économie dans l'école, dès le collège et jusqu'au lycée. Ce qui va faire vivre nos enfants toute leur vie d'adulte mérite bien un module de quelques heures par semaine ! Expliquons à nos enfants les mécanismes élémentaires de création de valeur, pour

qu'ils comprennent qu'avant de partager un gâteau, il faut le créer. Expliquons-leur le rôle de l'actionnaire, du mandataire social, de leurs responsabilités, de leurs risques. Expliquons-leur que c'est le travail qui crée la richesse.

Il me semble que ceci n'est pas difficile à mettre en place. Former nos élus risque, paradoxalement, de prendre davantage de temps.

• **Flexibiliser le travail avec un nouveau contrat**

Le CDI actuel est bâti sur une logique d'emploi à vie : l'entreprise ne peut se séparer, de son propre chef, de son salarié, que si celui-ci a commis une faute très sérieuse, ou si l'entreprise est en perte. Philosophiquement, cela veut dire qu'il faut être en situation de crise grave pour ajuster son niveau d'emploi : crise individuelle avec un salarié, ou crise collective. Ce modèle asymétrique, ultra-protecteur pour le salarié et rigide pour l'entreprise, pouvait être adapté à la situation de croissance continue et régulière des 30 dernières années : l'entreprise, pour peu qu'elle soit gérée en bon père de famille, gagne de l'argent, a le temps de s'adapter aux évolutions de la conjoncture et peut donc offrir au salarié ce schéma protecteur.

Qu'on le déplore ou non, ce modèle devient totalement inadapté dans un environnement économique fluctuant, en décroissance et soumis à des chocs brutaux (vitesse des innovations de rupture, chocs exogènes dans un monde ouvert). L'entreprise connaît de larges fluctuations de marché, des métiers apparaissent ou disparaissent, de concurrents venus d'ailleurs réinventent le métier autrement, le e-commerce bouleverse en 10 ans les règles du jeu...

Il faut penser un nouveau contrat de travail plus flexible, qui permette au niveau de l'emploi dans l'entreprise d'accompagner le niveau d'activité, à la hausse comme à la baisse.

On pourrait imaginer un contrat à durée indéterminée, résiliable comme aujourd'hui par l'employé à son initiative, mais résiliable également par l'entreprise à son initiative, selon des conditions contractuelles prévues dès l'embauche. Les indemnités de rupture, plus élevées a priori que les indemnités légales, seraient négociées de gré à gré entre l'entreprise et le salarié à la signature du contrat, comme c'est le cas déjà pour le salaire, les responsabilités, les avantages annexes...

Ce contrat pourrait coexister avec le CDI actuel. Gageons que la flexibilité que ce contrat apporte inciterait de nombreuses entreprises à proposer des rémunérations plus élevées qu'avec un CDI classique.

• **Dessiner un budget « base zéro » des interventions de l'État qui serve de cible à une trajectoire de baisse de 20% des dépenses publiques. Réinjecter les 10 points de PIB gagnés en baisse des prélèvements.**

Tout chef d'entreprise responsable et compétent est capable, quand la crise est là, de réduire ses charges. Il peut le faire un peu si la crise est mineure, beaucoup si sa viabilité est vraiment en danger. Pour y parvenir de façon forte, il sait qu'il doit repenser son organisation, éliminer des tâches inutiles ou redondantes, automatiser, simplifier, focaliser, accompagner des changements de métier...

Il doit parfois repartir d'une page blanche pour imaginer des solutions en rupture : le budget « base zéro ».

S'adapter, ou se réinventer est un vrai travail qui demande de la volonté de la part du dirigeant, des outils d'analyse, une méthodologie, et souvent la participation active des salariés qui savent mieux que quiconque comment faire pour chasser les milliers de petits, ou grands, dysfonctionnements. Faisons la même chose en ce qui concerne les services de l'État et des collectivités territoriales.

Avec ce que nous savons tous du fonctionnement public, nul doute qu'un gain de 20% d'efficacité est trouvable sans dégrader la qualité de service, pour peu qu'on s'y prenne correctement.

Faisons de cette revue des missions de service public l'objet d'un vrai débat. Une fois la cible fixée, aidons les ministères et collectivités à trouver les solutions comme le ferait un chef d'entreprise : il ne s'agit pas juste de leur imposer un budget raboté, il faut leur donner la boîte à outils méthodologique qui permet de trouver les voies d'amélioration, les soutenir par des chefs de projet interne formés à une démarche de recherche d'économie, afficher une volonté politique, mener des revues d'avancement...

Ces 3 mesures ont déjà été appliquées, ailleurs, avec succès.

La première mesure proposée est assez facile à mettre en œuvre chez nous, la seconde pas impossible pour peu qu'on ose son expérimentation et qu'on la laisse se développer à côté du CDI classique. La troisième est vitale, mais devons-nous attendre une remontée des taux, et la crise de la dette souveraine française qui s'ensuivra, pour la mettre en œuvre ?
